

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal Conseil municipal du vendredi 20 mars 2026 19:30

En exercice : 15**Présents :** 15**Excusés :** 0**Absents :** 0**Date de la convocation :**

16/03/2026

Président de séance :

Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :

Marc PROVOST

Rapporteur : Philippe

BUSSERON

N° interne de l'acte :

0120032026

N° de feuillet :

vendredi 20 mars 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil Municipal .

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Angélique DUBOCAGE, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Joffrey MASSON, Nathalie MAY, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Manon GONNIN, Emilie BRUNET, Morgane ANTOINE

Membres excusés et représentés par pouvoir :**Membres Absents :****Election du Maire**

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe BUSSERON : 15 voix (quinze voix)

- Monsieur Philippe BUSSERON, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Secrétaire,

Marc PROVOST

Le Maire

Certifié exécutoire : 20/03/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 23/03/2026

Publié le : 23/03/2026



[Signature]

[Signature]